

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 26 juin 2020

2020/024

Date de convocation : 19 06 2020
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de procurations : 1
Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Proposition de commissaires à la Commission Communale d'Impôts Directs

L'an deux mille vingt, le vingt six juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – GAUVRIT JC – FAURE R – GUYOMARD S – LOUVET M – RAMOS C – SAMRAY C – SANDRES M.

Absent excusé : RICHOU D –

Madame SAMRAY Chrystelle a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs présidée par le Maire.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de six membres titulaires et six membres suppléants. La nomination des commissaires s'effectue par le directeur départemental des finances publiques sur proposition du Conseil Municipal. La durée de leur mandat est la même que celle du Conseil Municipal.

Les conditions prévues pour les commissaires, conformément au 3° alinéa du 1 de l'article 1650 du C.G.I., sont :

- Etre de nationalité Française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne,
- Avoir 18 ans au moins,
- Jouir de leurs droits civils,
- Etre familiarisés avec les circonstances locales,
- Posséder les connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,
- Etre inscrits aux rôles des impositions directes locales de la commune.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de proposer les vingt quatre noms sur la liste jointe à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

02 JUL. 2020



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous Préfecture Le 02/07/20

Et notification du 02/07/20

Commune de

TREZIÈRES

Par délibération n° 2020/024... en date du 26/06/20, le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Modalités de remplissage du tableau

A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales (taxe foncière - TF, taxe d'habitation - TH et cotisation foncière des entreprises - CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
	Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.				
1	M	BÉER	16/02/77	5 rue de Boulzanne	TF - TH
2	M ^{me}	PIQUENAL	27/10/78	3 route de Chahabre	TF - TH
3	M	LARGE	16/10/48	21 rue de Boulzanne	TF - TH
4	M	LOUVET	02/08/52	2 rue de Boulzanne	TF - TH - CFE
5	M	SANDRES	20/10/85	3 rue de la Neuve	TF - TH - CFE
6	M	BÉNÉDET	16/03/76	La hende 11230 Corbieres	Prop Foncière
7	M	GUYONARD	05/06/69	5 rue de Chahabre	TF - TH
8	M	COSTES	30/06/46	6 rue du Chateau	TF - TH
9	M	MEERTZ	27/09/66	Rue du Chateau	TF - TH - CFE
10	M ^{me}	SANDRES	10/04/58	3 rue de la Neuve	TF - TH
11	M	ASTIER	13/10/60	Boulevard 11230 Corbieres	Prop Foncière

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
M	BOUNES	Florent	05/09/99	le village 11230 Treziers	TF-prop agricole
M	CHUVA	Nichol	06/04/63	24 rue de Chalabre	TF-TH
M	DABEZIES	Sebastien	25/09/81	3 bis rue de Chalabre	TH
Mme	RANOS	Cecile	26/09/70	18 rue de Bourzanne	TF-TH
Mme	SANRAY	Christelle	04/08/78	le village 11230 Treziers	prop agricole
M	CASTELNAUD	Georges	31/07/65	29 rue du Chalabre	TH
M	WEGA	Bertrand	09/08/56	13 rue de Bourzanne	TF-TH
Mme	MARTINEZ	Fabienne	13/05/78	14 rue de Bourzanne	TF-TH
M	WOSNIKA	Daniel	17/03/53	6 rue de Bourzanne	TF-TH
Mme	BOUSCAREN	Sabine	24/03/75	5 rue de la Bourdele	TH
Mme	GELY	Isabelle	28/05/52	15 rue du chateau	TF-TH
Mme	RICHOU	David	23/11/77	1 rue du pont de Remy	TF-TH
Mme	OLIVEIRA	Elisabeth	28/11/78	9 rue de Chalabre	TH

Interlocuteur(s) de la commune	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone
	GAUVET	Jean-Louis	mairie.treziers@wanadoo.fr	068744915



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE LIMOUX LE

02 JUL. 2020